

**PAYS
DE CRAON**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRITOIRE DES POSSIBLES

Des structures
adaptées aux
besoins

P. 4

Développement
du projet de
santé

P. 8

Attachement aux
commerces de
proximité

P. 9



CHRISTOPHE LANGOUËT

Président de la Communauté de Communes du Pays de Craon

Territoire des Possibles. Ce message est porté par le nouveau logo et la nouvelle charte graphique de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Territoire des Possibles grâce à un service public de qualité et de proximité. À Renazé, la construction d'un pôle socioculturel, ainsi que l'ouverture d'un espace France Services en partenariat avec la commune et le groupe La Poste, améliore et développe ce service public.

Territoire des Possibles grâce à l'effort collectif. Dans le domaine de la santé, il est particulièrement notable, et nous a valu, en octobre, le plaisir d'accueillir le Conseil National de la Refondation sur ce thème. Le travail de réflexion avec des habitants, des professionnels de santé et des élus a été présenté au Président de la République accompagné du ministre de la Santé.

Dans un département où la démographie médicale inquiète, travailler de façon collective (trois maisons de santé) sur un parcours de soins de proximité et afficher notre Contrat Local de Santé basé sur la promotion et la prévention sont des choix payants pour notre territoire.

Territoire des Possibles grâce à une économie dynamique. La mise en service du contournement de Cossé-le-Vivien a permis la viabilisation d'une zone de 18,7 hectares venant ainsi soutenir l'activité économique et par conséquent l'emploi sur notre Communauté de Communes. D'autres projets économiques se poursuivent avec notamment la requalification de la Zone Eiffel qui intègre l'agrandissement de la zone d'activités, la déviation de la RD25 et le développement des pistes de l'hippodrome de Craon.

Territoire des Possibles grâce à des infrastructures de qualité. Le centre aquatique intercommunal *L'Odysée*

poursuit sa structuration en adaptant les offres d'éducation « savoir nager », les activités plus proches de vos attentes ainsi que son amplitude horaire.

Le service Eau Assainissement vise toujours à améliorer la qualité de son eau pour l'ensemble des 15 000 abonnés de notre collectivité, avec des investissements conséquents comme à l'usine de production de Loigné.

Territoire des Possibles grâce à une offre culturelle pour tous. L'Orchestre À l'École accompagne 200 élèves dans la pratique collective et se révèle être une véritable chance pour nos têtes blondes.

« TERRITOIRE DES POSSIBLES. CE MESSAGE EST PORTÉ PAR LE NOUVEAU LOGO »

Malgré tous ses atouts, notre collectivité est impactée par la crise énergétique et l'augmentation du coût des matières premières. Face à ces surcoûts, la Communauté de Communes du Pays de Craon est totalement mobilisée.

Si cette problématique a été anticipée par l'intercommunalité en favorisant le développement d'actions locales, cette crise nous oblige à être encore plus rigoureux sur le contrôle des dépenses mais également à accélérer la transition énergétique, grâce à l'éolien (projet en cours à Fontaine Couverte), à la méthanisation (Congrier/Senonnes, Livré-la-Touche, Mée et Méral) et au photovoltaïque.

Aujourd'hui, notre territoire produit plus de 30% de sa consommation électrique et en 2023 nous atteindrons 33% de nos besoins en gaz.

Enfin, je souhaite terminer en remerciant l'ensemble des élus, des agents communautaires et municipaux qui œuvrent de concert pour assurer un service public de qualité aux bénéfices de l'ensemble des habitants, pour faire de notre Communauté de Communes un Territoire des Possibles.



**PAYS
DE CRAON**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉVOLUTION DE LA CHARTRE GRAPHIQUE DU PAYS DE CRAON

Vous l'avez sans doute remarqué, l'image de la Communauté de Communes du Pays de Craon a évolué cette année. L'objectif était de dynamiser le territoire et de renforcer son attractivité en portant les couleurs la caractérisant.

Préserver l'environnement et augmenter la résilience du territoire, renforcer l'accompagnement social et garantir la cohésion...

Ce nouveau logotype dynamique véhicule une image rayonnante. Sa simplicité permet d'être impactant et intemporel tout en s'inscrivant dans une modernité actuelle. L'identifiant est quant à lui composé de 3 éléments qui représentent le rassemblement des 3 Communautés de Communes.

Ce nouveau graphisme sera décliné sur les différents supports de communication pour nous immerger à VOS côtés dans une réelle marque de territoire :

TERRITOIRE DES POSSIBLES



SOM- MAIRE

ACTION SOCIALE/ FAMILLE P.4/6

- Nouveau pôle Crescendo à Renazé
- L'accueil du jeune enfant sur le territoire
- Un nouveau portail d'inscriptions pour les familles
- Une nouvelle structure France Services à Renazé

SPORTS LOISIRS ET TOURISME P.7

- Zoom sur l'espace bien-être à l'Odyssée

SANTÉ P.8

- Projet de santé du territoire

ÉCONOMIE P.9

- Création d'une nouvelle zone économique à Cossé-le-Vivien

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P.10

- Définir un cap stratégique en matière de mobilité

ENVIRONNEMENT P.11/15

- Le recyclage : un axe nécessaire
- Rénovation des châteaux d'eau de Renazé
- Nouveau traitement des boues
- Les actions du syndicat du Bassin de l'Oudon

CULTURE P.16/17

- Développement de l'Orchestre à l'École
- La Lecture publique à la rencontre des collégiens
- Le recueil Mortelle Mayenne
- La Saison Spectacle vivant !

FINANCES P.18/19



La Communauté de Communes
du Pays de Craon va inaugurer
son nouveau Pôle :

CRESCENDO

Il regroupe 4 structures d'accueil :

Une crèche, un Accueil de loisirs, un Espace Jeunesse et un Établissement d'Enseignements Artistiques. CRESCENDO est le fruit du vote des habitants et utilisateurs des services.

Comme son nom l'indique il permettra aux enfants de se construire, s'expérimenter, de se découvrir et d'approfondir tout en grandissant sereinement.

Ce nouveau lieu se veut fédérateur et transversal pour l'ensemble des publics accueillis.

La crèche pourra accueillir 16 enfants de 2 mois et demi à 3 ans. Une équipe de professionnels encadrée par une éducatrice de jeunes proposera un accueil de 7h30 à 18h45 tous les jours du lundi au vendredi (18h30).

Le Relais Petite Enfance sera aussi présent. L'animatrice aura pour mission d'informer les familles sur les modes de gardes, de manière simplifiée, en leur présentant les différents types d'accueil possibles. C'est aussi un lieu ressource pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile pour les accompagner dans leurs parcours professionnel...

Dans le même bâtiment, mais dans un espace dédié, **un Accueil de loisirs** organisera des activités pour les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires. L'accueil de loisirs aura à sa disposition trois salles d'activités ainsi qu'une salle réservée à la sieste. Une salle sera partagée avec le RPE et la crèche pour des activités de motricité. L'arrivée dans les locaux sera l'occasion de développer une « pédagogie émancipatrice ». Cette pédagogie

met l'enfant au cœur du projet pour lui permettre de faire des choix de manière éclairée et d'agir en conséquence.

Les jeunes, à partir du collège, auront également leur **Maison Des Jeunes (MDJ)**. L'équipe d'animation jeunesse les accueillera autour d'un billard, un babyfoot, des jeux.... En fonction de leurs envies ou idées, il sera possible de partir en séjour, d'organiser des soirées, des sorties et bien d'autres projets. Ouverture tous les jours des vacances scolaires ainsi que les mercredis et d'autres jours possibles selon les demandes (Contact : 06.73.79.09.39).

L'École d'Enseignements Artistiques du Pays de Craon ouvre son 3^{ème} site d'enseignement à Renazé, nommé « Bulles des arts » et situé à côté de l'espace jeunesse.

L'établissement ouvert à tous les publics permettra à l'ensemble des habitants la pratique du théâtre en ouvrant des ateliers (Enfants, Ados, Adultes), des cours interdisciplinaires associant un musicien et une danseuse en éveil (5 et 6 ans) et en Atelier artistique 1^{ère} année pour les enfants des écoles élémentaires à partir du CE1. Ils pourront découvrir la musique en collectif avec un travail corporel. Il sera aussi possible pour les ados de venir développer leur créativité en participant à un atelier de création musicale. Enfin tous les instruments actuellement enseignés à l'EEA seront accessibles sur ce nouveau site.

Ce projet conséquent réalisé par le Pays de Craon sera bénéfique pour l'ensemble du Territoire. N'hésitez pas à venir pousser les portes des différentes structures et découvrir l'œuvre artistique collective réalisée à l'entrée de CRESCENDO.



UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLES pour les inscriptions aux services communautaires, communaux et associatifs

À compter du 1^{er} janvier 2023, une nouvelle version du Portail familles sera disponible. Elle offrira :

- Un design plus fluide
- Une application compatible téléphones et tablettes
- Des réservations facilitées sous forme d'agenda
- Une facilité en cas de séparation pour relier les enfants aux deux parents et les familles d'accueil

En raison de cette évolution, les inscriptions pour la période scolaire 2022-2023 se feront en deux temps. Dès que les périodes seront ouvertes (restauration scolaire, périscolaire, mercredis...), les familles pourront s'inscrire aux services jusqu'au 31 décembre 2022. Les inscriptions aux périodes 2023 se feront dans un second temps, courant décembre 2022.

Les familles concernées seront contactées directement par mail pour les accompagner dans cette migration.

LE CIAS DU PAYS DE CRAON SE MOBILISE POUR FAVORISER L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Au plus près des habitants en développant le soutien aux Maisons d'Assistants Maternelles.

Afin d'encourager et dynamiser l'offre d'accueil sur le territoire, le Relais Petite Enfance renforce la promotion du métier d'assistant maternel en les accompagnant dans leur parcours professionnel et vers la formation. Ainsi, les animatrices du Relais Petite Enfance proposent, tout au long de l'année, des temps de rencontre, d'échange et de formation pour les assistantes maternelles du Pays de Craon. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale accompagne la création des MAM, un mode d'accueil qui, d'une part, correspond de plus en plus à la demande d'agrément des nouvelles assistantes maternelles et, d'autre part, satisfait les familles.

Financièrement la création d'une MAM génère des achats de mobiliers plus importants que lorsqu'une assistante maternelle accueille à son domicile. Aussi le CIAS a entériné le principe d'un accompagnement financier à l'investissement avec :

- Une aide à la création pour l'achat du mobilier - 300€ par assistante maternelle
- Un bonus création - jusqu'à 1 500€ si la MAM se situe dans une zone en tension sur l'offre de garde du jeune enfant : des besoins de familles non pourvues, une diminution des assistantes maternelles...

Afin de ne pas impacter les charges de fonctionnement des MAM sur le budget des familles, le CIAS propose également une aide visant à soutenir le fonctionnement des MAM.

AU FAIT, C'EST QUOI UNE MAM ?

- Un accueil en dehors de l'habitation de/des assistante(s) maternelle(s) dans des locaux adaptés
- De 1 à 4 assistantes maternelles et de 4 à 16 enfants
- Un projet d'accueil écrit et validé par la PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- Avec souvent une association support de la MAM



Celle-ci peut aller jusqu'à :

- 2 400€ par an en fonction des dépenses engagées et des recettes perçues.

En contrepartie, la MAM s'engage à participer aux actions du Relais Petite Enfance et à impliquer les élus et l'animatrice du RPE dans leur fonctionnement (Invitation à l'AG).

Enfin, pour répondre aux besoins d'accueil en horaires atypiques, les MAM qui accueilleront les enfants tôt le matin, avant 7h ou tard le soir, après 20h ou le samedi, pourront percevoir :

- Une aide "horaires atypiques" : 8€ par heure atypique dans la limite de 300€ par mois pour la MAM

Cet accompagnement devrait permettre de maintenir et de développer l'offre d'accueil du jeune enfant dans les MAM au plus près des habitants du Pays de Craon.



FRANCE SERVICES À RENAZÉ :

Une structure qui répond aux besoins du territoire

En février 2022, une France services a ouvert ses portes à Renazé. Elle permet un accès facilité aux démarches administratives et numériques. Au sein d'un même espace, les agents vous accompagnent sur les démarches de 1er niveau pour la CAF, la CPAM, l'assurance retraite, la MSA, les impôts, le ministère de la justice, le ministère de l'intérieur et Pôle Emploi.

En plus d'un accompagnement aux démarches, vous aurez accès à un ordinateur en accès libre. Cette structure remplit également les missions d'une agence postale afin de maintenir les services de La Poste à Renazé.

Deux fois par semaine, un conseiller numérique peut vous accueillir afin de vous permettre d'effectuer une démarche numérique n'entrant pas dans les missions des agents France services. Des partenaires locaux ont pu aussi intégrer la France services afin de proposer des permanences au plus près des habitants du territoire (Mission Locale, Cap Emploi, SPIP, Soliha, PTRE, Maison des Ado...).

Depuis l'ouverture, c'est environ 250 clients postaux et 40 démarches accompagnées pour France services par mois.

En pratique :

France Services Renazé, 33 rue Bourdais 53800 Renazé, 02.43.09.32.75

Horaires :

Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 12h30; Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00 ; Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

La structure de Craon poursuit aussi son activité avec le développement du conseil numérique. Pour un accompagnement aux démarches ou à l'accès au numérique, vous pouvez appeler l'accueil du CIAS qui vous orientera vers les agents en fonction de vos demandes : 02.43.09.09.65

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU PAYS DE CRAON

Un interlocuteur unique dans la recherche d'un mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans.

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Nathalie, Lucile et Margaux, les animatrices du Relais Petite Enfance du Centre Intercommunal d'Action Sociale sont vos interlocutrices privilégiées. Elles accueillent et informent les familles du Pays de Craon qui désirent faire garder leurs enfants de moins de 3 ans. Ce service a pour vocation d'être la porte d'entrée de l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

L'accompagnement auprès des familles

L'objectif est de permettre aux familles de s'informer sur les modes de gardes, de manière simplifiée, en leur présentant les différents types d'accueil possibles (assistantes maternelles à domicile ou en MAM, crèches, garde à domicile). Ce relais du CIAS vous accompagne pour vous proposer les solutions les plus adaptées, en fonction des possibilités, et plus largement d'apporter des réponses pratiques aux parents.

Les animatrices pourront orienter et accompagner les futurs parents ou jeunes parents.

Au-delà de cette mission, les animatrices pourront délivrer une information de 1^{er} niveau aux employeurs d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.



Horaires et contacts :

Des permanences téléphoniques sont mises en place depuis le 1^{er} janvier 2022 :
Le Lundi de 14h à 17h, 06.33.82.09.45
Le Mercredi et Vendredi de 14h à 17h, 06.22.00.07.27
Le Samedi (semaines paires) de 9h à 12h, 07.88.07.15.15



L'accompagnement auprès des assistantes maternelles et gardes à domicile

Le Relais Petite Enfance du Centre Intercommunal d'Action Sociale est aussi un lieu ressources pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les animatrices accompagnent ces professionnels de la petite enfance dans leurs parcours professionnels que ce soit par la connaissance du métier, des informations de 1^{er} niveau de leurs droits et obligations liés à leur métier, l'organisation de formations, la mise en place de temps collectifs...



SPORTS / LOISIRS & TOURISME

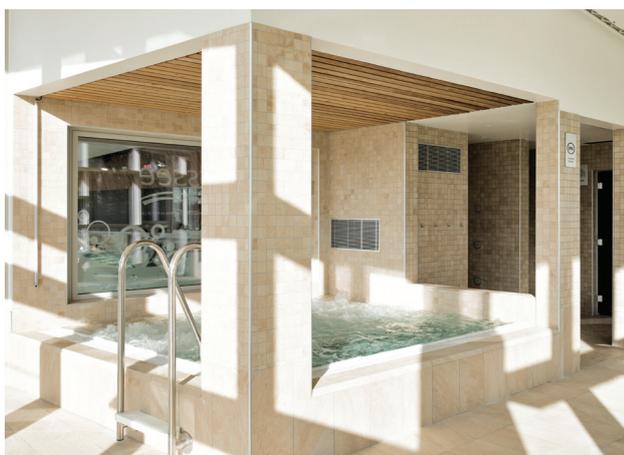
Le centre aquatique intercommunal
du Pays de Craon,
un espace récréatif, sportif et

UN ESPACE DE BIEN-ÊTRE

Pour rappel, le projet de rénovation et d'extension de l'ancienne piscine tenait compte de l'évolution des pratiques et des besoins des habitants du Pays de Craon. Considérant l'importance attachée au bien-être et la santé, l'aménagement de cet espace dédié au sein de *l'Odyssée* était indispensable.

Composé d'un hammam avec diffusion d'huiles essentielles, d'un SPA chauffé à 35°, d'un dispositif de douche àseau d'eau glacée et d'un solarium, cet ensemble permet de se relaxer tout en profitant d'un ensoleillement maximal grâce à son exposition plein sud.

Depuis 2020, de nombreuses améliorations ont été apportées autour de l'aménagement et de l'ambiance pour accroître l'expérience. Ainsi, l'espace a été doté de mobilier plus confortable, d'un espace de tisanerie ainsi que d'une végétalisation tropicale.



Infos pratiques :

Afin de faire découvrir cet espace, l'équipe de *l'Odyssée* organise régulièrement des animations commerciales sur différentes thématiques : Saint-Valentin, fête des mères...

Une soirée sur le thème de la détente et de la relaxation mobilisant l'intégralité du centre aquatique et différents partenaires du bien-être vous sera bientôt proposée (actualité à suivre sur la page Facebook de *l'Odyssée*).

Afin que l'utilisateur puisse profiter de l'instant en toute sérénité, une vitrophanie décorative a également été mise en place sur les vitres conservant la luminosité extérieure tout en préservant l'intimité des utilisateurs.

En période estivale, un espace extérieur végétalisé et privatif est également mis à disposition, afin de profiter du soleil en toute tranquillité.

FONCTIONNEMENT

L'espace bien-être est ouvert tous les jours sur les horaires d'ouverture au public du centre aquatique.

Les tarifs appliqués depuis le 1^{er} juillet sont :

- **Entrée unitaire : 9,15€ plein tarif et 7,90€ tarif réduit***
- **Abonnement 10 entrées valable 2 ans : 80,00€ plein tarif, 70,00€ tarif réduit***

En supplément, d'une entrée baignade (unitaire ou abonnement) : 4,10€.

** tarif réduit applicable sur présentation d'un justificatif pour les étudiants, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi et RSA*



SANTÉ



ACTUALISATION DU PROJET DE SANTÉ

De territoire

DEPUIS 15 ANS, LE PAYS DE CRAON EST TRÈS ENGAGÉ SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ AVEC :

- La création de 3 pôles santé (Craon, Renazé, Cossé-le-Vivien)
- La rénovation de l'hôpital local (sur deux sites à Craon et Renazé)
- La mise en place d'actions de prévention auprès de la population sur différentes thématiques : nutrition, sommeil, qualité de l'air, addiction...

Pour veiller au bien-être et à la bonne prise en soins des habitants du Pays de Craon, les élus et les professionnels de santé souhaitent actualiser le Projet de santé de territoire élaboré en 2011.

À partir des priorités de santé identifiées, celui-ci a pour vocation d'établir un programme d'actions pour les 10 prochaines années.

Une enquête a donc été lancée, en juin 2022, auprès des habitants, des acteurs et des élus du territoire pour identifier les besoins et les attentes. 949 questionnaires ont été complétés.

Pour mener à bien ce projet, la Communauté de Communes s'est entourée du bureau d'études ACSANTIS. Il a pour mission d'accompagner les élus dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation du projet politique en faveur de l'accès à la santé pour tous.



En pratique :

Vous pouvez retrouver la présentation de la phase 1 de l'actualisation (organisation de la santé et état de santé des habitants du Pays de Craon, priorités de santé identifiées) dans la rubrique « Santé » du site internet de la Communauté de Communes.

Contact : Julie Girard, animation.sante@paysdecraon.fr



QUEL COMMERCE DE PROXIMITÉ POUR LE PAYS DE CRAON ?

Soucieuse des mutations et transformations commerciales, amplifiées par la crise sanitaire de la Covid-19, la Communauté de Communes du Pays de Craon souhaite soutenir les commerces locaux, et pour ce faire, disposer d'une stratégie et développer des actions porteuses pour le commerce local.

Pour mener à bien ce projet, la Communauté de Communes a missionné un bureau d'étude pour l'accompagner dans la définition de la future politique locale de commerce à mener.



ÉCONOMIE - EMPLOI

ZOOM SUR LE COMMERCE



L'élaboration de cette stratégie de développement « commerce, artisanat et services de proximité » se déroule en deux phases :

- La réalisation d'un diagnostic complet de la situation actuelle de l'offre et de la demande sur le territoire et l'identification des enjeux. Des enquêtes ont été menées en octobre auprès des consommateurs et des commerçants.
- La construction de la stratégie et d'un plan d'actions opérationnelles, intercommunales et communales en faveur du commerce local.

Plus d'informations :
economie-emploi@paysdecraon.fr

CRÉATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ZA des Rues à Cossé-le-Vivien

Le Service Économie-Emploi de la Communauté de Communes assure la gestion et l'entretien des 22 ZA du territoire et la commercialisation des parcelles disponibles.

La Communauté de Communes met en œuvre un projet d'aménagement d'une nouvelle zone d'activités « des Rues » située au nord-est de l'agglomération de Cossé-le-Vivien, entre la D771 et la D124. Le choix de ce site a été dicté par les nombreux atouts dont il dispose et notamment sa position centrale entre Craon et Laval, et son accessibilité.

Cette future zone qui s'étendra à terme sur environ 18,7 ha. et sera aménagée en 3 tranches, en commençant par l'Est pour finir à l'Ouest. L'opération comprend également la réalisation de la trame viaire et des espaces verts associés.

L'accès pour les tranches 1 et 2 se fera principalement par la D771 (route de Laval). À terme, à l'issue de la tranche 3, la ZA des Rues sera également accessible depuis le rondpoint de la voie de contournement.

Les travaux ont débuté en septembre 2022 et les premières parcelles seront livrées en mars 2023.

Plus d'informations :
economie-emploi@paysdecraon.fr

Contournement Nord
de COSSÉ-LE-VIVIEN

LAVAL

RD 771

lot D
398 m2 env.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Alors que le coût de l'énergie et du transport représente une charge importante pour le budget des ménages, la possibilité d'utiliser les transports en commun, d'utiliser le mode cyclable de manière sécurisée, de bénéficier de services personnalisés en fonction des situations de chacun est un enjeu majeur de la mobilité de demain...

La qualité de vie des territoires ruraux attire de nouveaux habitants, néanmoins il reste de nombreux défis à relever : l'éloignement aux services, la dépendance à l'automobile, les fortes inégalités d'accès à la mobilité...

Définir un cap stratégique en matière de **MOBILITÉ**

Suite au retour de l'enquête *MOBILITÉS*, la Communauté de Communes est en cours d'élaboration d'un Plan de Mobilité simplifié. Il définira les grandes orientations et une feuille de route pour des déplacements plus durables. Les sujets usuellement abordés dans ces documents sont le covoiturage, l'autopartage (la mise en commun d'une flotte de véhicules au profit des usagers), l'amélioration et la sécurisation des voiries cyclables, la mise en place ou l'extension de services de location de vélos et enfin l'information sur les lignes et transports existants. Par exemple, les lignes régulières Aléop (150, 140, 101, 108) et le transport à la demande ⁽¹⁾ restent encore méconnus par la plupart des usagers du Pays de Craon.

Des actions ont été menées et seront menées sur les deux leviers permettant de changer de mode de déplacement : l'accompagnement au changement (animation dans les écoles, sensibilisation au travers d'événements, information...) et la sécurisation des pratiques. Sur ce dernier volet, les Communes et la Communauté de Communes ont pour ambition de relier les différents centres et villages au travers d'un maillage cyclable cohérent et sécurisé.

VERS UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE

en prenant en compte les particularités et fragilités territoriales

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, ainsi que de nombreux partenaires (Mutualité Sociale Agricole, Département...), ont mené des réflexions en ce sens au travers d'une charte territoriale de solidarité avec les familles. Celle-ci a par exemple fait ressortir la difficulté des jeunes à se déplacer en soirée et durant les vacances. La mobilité est un maillon indispensable pour permettre le retour à l'emploi des personnes précaires, pour éviter l'isolement des jeunes et des aînés ainsi que pour sécuriser les parcours scolaires. Les offres alternatives à la voiture ont vocation à s'étoffer, pour permettre un meilleur accès aux

services au sein du Pays de Craon, mais aussi vers les pôles voisins comme Laval ou Château-Gontier.

Dans une optique de préservation de l'environnement, l'économie circulaire permet d'optimiser les flux. En ce sens, elle fait aussi partie de la mobilité « évitée » en réduisant le nombre de camions et voitures sur les routes.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE un levier pour une mobilité plus durable et responsable

Aujourd'hui nous sommes habitués à une économie linéaire qui consiste à acheter un produit, à l'utiliser et puis à le jeter sans forcément se soucier de l'impact environnemental. L'économie circulaire vise à changer ce mode de consommation afin de limiter le gaspillage des ressources naturelles, la production de déchets et donc notre impact environnemental.

Nous avons un rôle à jouer notamment sur notre manière de consommer mais également sur nos modes de déplacements. C'est pour ces raisons que développer les réseaux de transports en commun, les pistes cyclables ou encore l'autopartage est essentiel pour pouvoir se déplacer de manière plus durable et responsable. Plus concrètement l'autopartage permet de diminuer la production de voiture par exemple car c'est un service qui est rendu et non un bien.

Il est important d'utiliser ces modes de transport lorsqu'ils existent. Changer quelques pratiques et se poser certaines questions est également crucial pour modifier nos habitudes. Par exemple, puis-je utiliser un autre mode de transport que ma voiture pour effectuer le trajet prévu ? Se renseigner sur les horaires des transports en commun afin d'adapter mes horaires de déplacements.

Ces changements d'habitude individuels peuvent permettre d'optimiser nos déplacements afin de limiter les coûts liés aux transports, les émissions de gaz à effet de serre et notre impact sur l'environnement de manière collective.

⁽¹⁾ Un système de transport sur réservation qui permet d'aller d'une commune à une autre sur le Pays de Craon avec des horaires flexibles. Pour plus d'information, appeler Aléop au 0 806 800 053.

ENVIRONNEMENT

Le recyclage :
un axe nécessaire au
développement d'une
**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

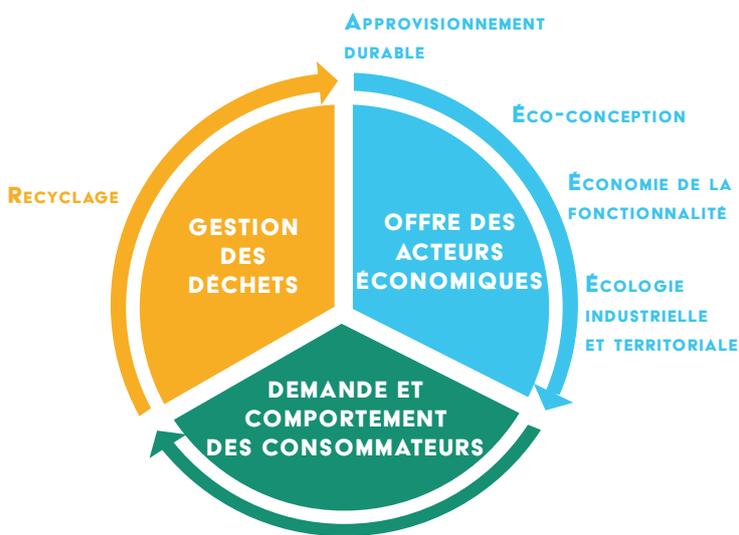
L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique plus responsable. L'économie circulaire est basée sur trois piliers qui sont notre manière de produire, de consommer et de jeter.

La valorisation des déchets est un enjeu majeur car il permet d'une part de limiter notre impact environnemental et d'autre part les coûts dus aux traitements des déchets. Ce sujet nous concerne tous, habitants, entreprises, collectivités et nous devons être conscients que nos gestes individuels ont une influence importante sur ces enjeux.

La Communauté de Communes travaille sur la mise en place de nouvelles filières de valorisations des déchets. Parmi ces filières vous pouvez constater la mise en place de contenants dans les 7 déchetteries du territoire afin de trier les articles de sport et loisirs (ballons, raquettes, matériel de camping etc...), les jouets (toboggan, puzzle etc...) et les articles de jardinage (jardinières, tuyaux d'arrosage etc...). La mise en place de ces filières pourra permettre de valoriser près de 110 tonnes de déchets par an. Ces déchets sont dirigés aujourd'hui vers des centres d'enfouissement où ils ne sont ni valorisés, ni recyclés.

La Communauté de Communes travaille également sur la filière concernant les produits et matériaux de construction du bâtiment. La mise en place de cette dernière permettra de valoriser des tonnages très importants de déchets qui pour lors sont majoritairement enfouis. Celle-ci devrait voir progressivement le jour à partir de 2023.

La multiplication du nombre de filières demande encore plus de vigilance sur le tri de ces déchets. Il faut donc se poser les bonnes questions avant de jeter. Mon objet est-il en bon état pour être donné ? Existe-t-il une filière de tri pour cet objet ?



ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE :

- RÉEMPLOI
- RÉPARATION
- RÉUTILISATION

CONSOMMATION RESPONSABLE

- ACHAT
- CONSOMMATION COLLABORATIVE
- UTILISATION

Plus d'informations :

www.paysdecraon.fr / 02 43 09 61 64

ENVIRONNEMENT

EAU & ASSAINISSEMENT

STOCKAGE DE L'EAU POTABLE

600 000 € pour la rénovation des châteaux d'eau de Renazé

Pour assurer l'alimentation en eau potable de ses abonnés, la Communauté de Communes du Pays de Craon dispose de 14 ouvrages de stockage répartis sur l'ensemble de son territoire. Ces ouvrages permettent de stocker en permanence un peu plus de 11 000 m³ d'eau potable. Ils peuvent être positionnés au sol (communément appelés réservoirs au sol) ou sur tour (communément appelés château d'eau).

Dans un souci de distribuer une qualité optimale de l'eau potable et améliorer la sécurité des agents intervenants sur ces ouvrages, la Communauté de Communes du Pays de Craon a initié un programme pluriannuel de rénovation de ses réservoirs.

Ainsi, après le château d'eau de Denazé (rénové en 2019), c'est au tour des deux réservoirs sur tour situés au lieu-dit la « Croix Rouge » à Renazé d'avoir subi une cure de jouvence.

Après plus d'un an de travaux (débutés en Novembre 2020 et fortement pénalisés par la crise sanitaire), ces deux réservoirs ont retrouvé leur fonctionnement optimal.



LE SERVICE EAU POTABLE EN QUELQUES CHIFFRES :

- 4 unités de production d'eau potable.
- Plus de 3 000 000 m³ d'eau potable mis en distribution par an (3 fois le volume du plan d'eau de la Rincerie).
- Plus de 15 000 abonnés alimentés à partir de 1 408 kms de réseau d'eau potable.
- Un prix moyen du m³ d'eau potable de 2,71€ TTC.





ASSAINISSEMENT

Nouveau traitement des boues des stations d'épuration

L'interdiction d'épandre des boues non hygiénisées en date du 30 avril 2020 est toujours en vigueur. Suite à cette interdiction, la Communauté de Communes du Pays de Craon avait, en 2020 puis en 2021, dû prendre de nouvelles dispositions pour traiter les boues produites par ses stations d'épuration.

Ces dispositions ne permettaient plus de valoriser ces boues sur le territoire de la collectivité (sauf pour la station d'épuration de la commune de Ballots qui dispose d'un système de séchage de boues).

Au cours de l'année 2021, des évolutions réglementaires ont fait évoluer les solutions autorisées pour hygiéniser les boues d'épuration. Le service Assainissement a retenu et mis en place une solution consistant à injecter de la chaux directement dans les silos de stockage de boues.

Avec cette solution, les boues des stations d'épuration des communes de Congrier, Cossé-le-Vivien, Cuillé, Méral, Quelaines-Saint-Gault, Saint-Aignan-sur-Roë et Renazé ont de nouveau pu être épandues en agriculture et sur le territoire. Cette solution permet également une économie de 60 000 € HT par rapport au surcoût engendré par l'hygiénisation des boues depuis 2020.

Malheureusement, des contraintes techniques n'ont pas permis d'appliquer la solution retenue pour les boues de la station d'épuration de Craon. Celles-ci sont toujours envoyées en compostage dans le Maine et Loire. Cependant, la Communauté de Communes du Pays de Craon a toujours l'objectif de valoriser 100% de ses boues d'épuration sur son territoire. Aussi, de nouvelles solutions sont à l'étude pour le site de Craon mais également pour les boues de ses nombreuses lagunes de traitement d'eaux usées.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES :

- 38 unités de traitement des eaux usées (9 stations d'épuration dite « boues activées » – 3 stations d'épuration sur « filtres plantés de roseaux » et 26 lagunages naturels).
- Plus de 500 000 m³ d'eaux usées épurés par an.
- Plus de 7000 m³ de boues d'épuration produites par an.
- Plus de 10 000 abonnés connectés sur 206 kms de réseau d'eaux usées.
- Un prix moyen du m³ d'eaux usées de 1,88 € TTC.



LE SAVIEZ-VOUS :

Le « tout-à-l'égout », une expression trompeuse. Tout ce qui est collecté par un système de collecte des eaux usées, plus communément appelé « tout à l'égout », arrive à une station d'épuration (ou une lagune). Mais, cela ne veut pas dire que tout peut être jeté dans les égouts. En effet, un système d'assainissement est prévu pour éliminer les déchets contenus dans les eaux usées, c'est-à-dire essentiellement des matières organiques et des substances dissoutes. Les autres déchets (jetés le plus souvent par l'intermédiaire des toilettes) peuvent dégrader le fonctionnement des stations : les lingettes bouchent les canalisations et bloquent les pompes, les huiles encrassent les canalisations, les produits toxiques menacent la sécurité des agents et peuvent endommager les équipements de la station, etc.



Travaux de restauration de la continuité écologique au plan d'eau des Hunaudières

BASSIN DE L'OUDON

L'eau est un des piliers des enjeux écologiques des prochaines années. Pour notre environnement, la qualité de vie et toutes nos activités, il est urgent d'agir ensemble pour son bon état. Le syndicat du Bassin de l'Oudon intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.

Les travaux sont en cours au niveau du plan d'eau des Hunaudières situé sur la commune de Saint-Saturnin-du-Limet.

La digue qui perturbait la continuité écologique du ruisseau de la Ridelais (affluent du Chéran) est désormais supprimée.

Dans un second temps, l'ancienne zone d'emprise du plan d'eau sera aménagée en zone humide et deux mares vont être créées pour développer la faune et la flore présentes sur le site. La morphologie du cours d'eau sera également restaurée sur 350 m. Un cheminement et une passerelle seront mis en place pour permettre de se balader sur la zone humide.

Ce projet est réalisé par le syndicat du Bassin de l'Oudon en lien étroit avec la commune de Saint-Saturnin-du-Limet qui a dernièrement fait l'acquisition du site. La commune assurera ultérieurement la gestion et l'entretien des lieux.



Étang des Hunaudières

SUPPRESSION DE LA DIGUE



COÛT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION : 225 000 €.

Travaux financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et dans le cadre du programme européen *LIFE revers'eau* pour la reconquête de qualité de l'eau en région Pays de la Loire. Les 20% restants sont à la charge du syndicat du Bassin de l'Oudon.

608KM DE COURS D'EAU SONT PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE de la Communauté de Communes du Pays de Craon !

REMÉANDRAGE DU RUISSEAU DE LA LANDE,

un affluent de l'Uzure, situé dans la zone humide de Niaflès

Le syndicat du Bassin de l'Oudon, en partenariat avec la commune de Niaflès, a réalisé un réméandrage dans la zone humide de Niaflès. Ces travaux s'inscrivent dans un projet global de valorisation : zone humide, frayère, création de mares, cheminements et jeux pour enfants. Prochainement, des panneaux pédagogiques seront installés sur le site. On retrouve désormais une zone humide riche en habitat favorable à la biodiversité !



ENVIRONNEMENT

EAU & ASSAINISSEMENT



UN PROJET DE PLANTATION DE HAIE ?

Ou de regarnissage de haie existante ?

Des aides existent : de la réflexion du projet à l'achat des plants puis la plantation. Selon les projets, la prise en charge peut aller jusqu'à 100%.

Renseignez-vous !

Contacts :

- Chambre d'agriculture : Nathan Blanchard, 06.76.05.95.41
- Erl de la Haie à la forêt : Cyrille Barbé, 06.26.96.37.31

Anticipez vos projets, les dossiers doivent être déposés plus de 6 mois avant la plantation.

PLANTEZ DES HAIES ET RESTAUREZ VOS HAIES ENDOMMAGÉES

Projets en zone rurale, minimum de 100 mètres sur Anjou Bleu Communauté et le Pays de Craon

DES SUBVENTIONS EXISTENT !

Conseil, devis complet, constitution des dossiers de subvention, achats des plants et fournitures
Un conseiller vous accompagne de A à Z



Retrouvez toutes les actions et les informations du syndicat du Bassin de l'Oudon sur le site :

www.bvoudon.fr et sur la page Facebook : <https://fb.me/bassinoudon>

Contact : Syndicat du Bassin de l'Oudon, 02.41.92.52.84

6, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu

contact@bvoudon.fr

CULTURE

3 NOUVELLES CLASSES OUVERTES CETTE ANNÉE !

Orchestre à l'École

Fort de son succès et des retours positifs des élèves et de tous les partenaires concernés par le projet, l'EEA du Pays de Craon poursuit son développement des orchestres dans les collèges du territoire. Ainsi, la **Communauté de Communes s'est fixée l'objectif d'offrir la chance à tous les jeunes qui le souhaitent d'expérimenter la pratique collective musicale aux côtés d'enseignants qualifiés !**

C'est donc 3 nouvelles classes orchestres qui ont été ouvertes à la rentrée dont un premier orchestre à cordes frottées (Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse) au collège le Prieuré à Craon. Les élèves de 4^{ème} en septembre ont également la chance de poursuivre leur

parcours, au collège Volney de Craon en Steel Band et au collège de l'Oriette de Cossé-le-Vivien en formation Big Band.

Depuis l'ouverture des 4 niveaux (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) sur le collège Alfred Jarry de Renazé il y a presque 10 ans, le chemin parcouru est immense et c'est environ 200 élèves qui bénéficient actuellement de cette pratique musicale à l'école.

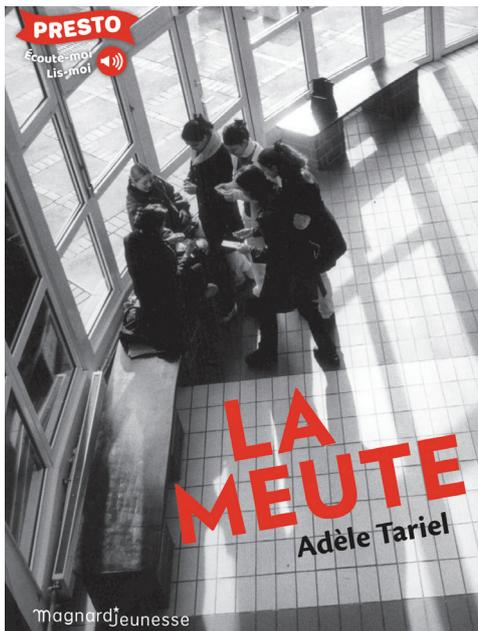
Le déploiement des Orchestres À l'École du Pays de Craon est ainsi devenu un exemple de réussite au niveau national. Une chance immense pour les collégiens de notre territoire rural !



Infos pratiques :

Pôle Culture du Pays de Craon - 6 rue Lecomte, Place Volney 53400 CRAON
02 43 09 19 89 - culture@paysdecraon.fr - www.paysdecraon.fr

L'AUTRICE ADÈLE TARIEL À LA RENCONTRE DES COLLÉGIENS DE CRAON



Le Pôle Culture et le Réseau Lecture publique du Pays de Craon conduisent chaque saison des actions de sensibilisation à la littérature pour adolescents auprès des collégiens de la Communauté de Communes en accueillant des résidences d'auteur.

Après l'autrice Jaunay-Clan et le réalisateur documentariste Nicolas Jallot, le Réseau Lecture publique accueille cette année l'auteure Adèle Tariel durant 2 semaines.

Journaliste dans la presse jeunesse chez Playbac presse (éditeur du *Petit Quotidien* et *Mon Quotidien*), Adèle Tariel écrit autant pour les enfants que pour les adolescents.

Ses derniers romans ados, édités chez Magnard, sur le harcèlement, le cyber harcèlement (« *La Meute* », 2021) ou sur les conséquences du confinement (« *Nos jours perdus* » :

SORTEZ DES SENTIERS BATTUS AVEC LA SAISON SPECTACLE VIVANT !

Adeptes des nouvelles expériences, la Saison Spectacle vivant vous emmène cette année dans de nouvelles contrées :

- à Gastines au sein de l'exploitation agricole de M. Berson pour du théâtre de terroir avec le spectacle *France profonde*.
- à Niaflès au Bar Marins d'eau douce pour *La grande soirée des petites formes* pour fêter la Saint-Valentin comme il se doit (3 mois après) avec deux spectacles dont une création autour de la thématique de l'amour et du couple, un repas agrémenté de surprises et un concert gratuit.

Les expériences participatives, devenues en quelque sorte la marque de fabrique du Pôle Culture, sont également au rendez-vous : La saison proposera deux spectacles durant le temps fort *À poils ou à plumes* en avril 2023 et en clôture de saison le samedi 10 juin, à Pommerieux, 8 duos parents/enfants volontaires interviendront pendant le spectacle *Carry-On* de la compagnie Presque Siamoises. En partenariat avec le Nulle Part Ailleurs et le Pôle Culture, cette journée d'animations, spectacles... sur le thème de la famille s'attachera à mettre au jour ce que signifie être soi tout en étant parent.

chroniques adolescentes d'une pandémie qui n'en finit pas, 2022) sont les thématiques qui seront abordées auprès de 2 classes de 3^{ème} des collèges Le Prieuré et Volney à Craon.

Ces classes rencontreront Adèle Tariel dans le cadre de plusieurs ateliers autour notamment de l'écriture intime.

Plusieurs partenariats seront proposés autour de cette résidence avec des acteurs de la prévention du harcèlement (Maison de la Protection des Familles) et l'intervention de comédiennes de la compagnie Anima autour de leur dernière création sur le harcèlement.

À noter :

Une rencontre publique avec l'autrice sera proposée le mardi 24 janvier à 19h30 - à la médiathèque de Craon.

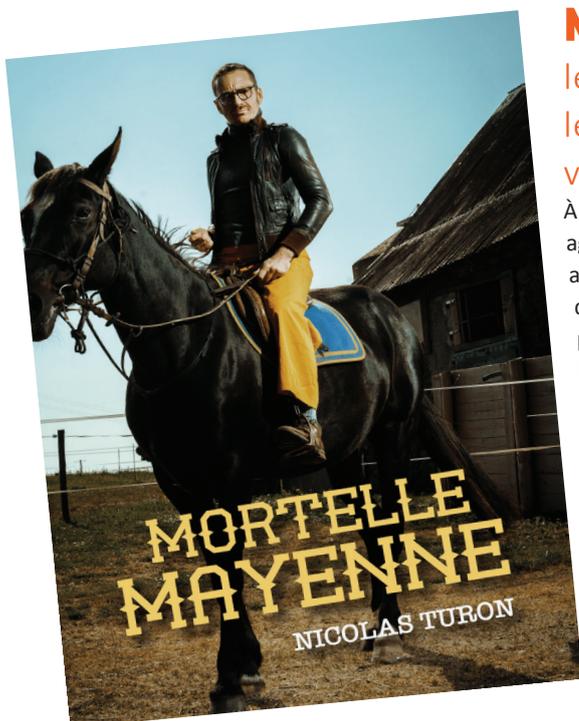
MORTELLE MAYENNE

le recueil de polars écrits par Nicolas Turon avec les habitants du Pays de Craon disponible à la vente !

À la rencontre de commerçants ou d'artisans locaux, en ballade sur les exploitations agricoles ou perché au sien d'une cabane dans les arbres, en prenant le grand air avec l'éleveur de chevaux ou l'équipe de foot féminine, à découvrir les citoyens de demain... Qu'ils soient très documentés sur leur commune, qu'ils soient passionnés par leurs métiers, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, actifs ou retraités, ils ont tous beaucoup à dire sur eux, leurs communes et leur quotidien !

Inspiré de ces échanges et de ces anecdotes recueillies auprès des habitants, l'auteur Nicolas Turon a écrit 10 polars où l'intrigue se déroule au cœur de 10 communes du Pays de Craon.

Compilés dans un recueil imprimé localement par l'Imprimerie Léridon, ces 10 nouvelles sont disponibles à la vente dans les médiathèques de Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé et à la billetterie de la Saison Spectacle vivant, au Pôle Culture du Pays de Craon, aux horaires d'ouverture : Lundi 9h30-12h30, Mercredi 9h30-12h30 / 14h-17h et Jeudi 9h30-12h30, ainsi que dans vos librairies et supermarchés.



LE BUDGET

La Communauté de Communes c'est **25 BUDGETS** en 2022 pour un montant de dépenses réelles en fonctionnement de **28 643 526,22 €** et en investissement de **32 394 574,98 €**. Il faut y ajouter le CIAS dont les dépenses s'élèvent à **4 196 466,62 €** en fonctionnement et **222 738,01 €** en investissement.

SANTÉ

Pôles et contrat local de santé

Fonctionnement :	Investissement :
102 630 €	227 466 €

3 pôles santé et actualisation du projet de santé du territoire.

HABITAT

Parc de 75 logements + Aides

Fonctionnement :	Investissement :
191 580 €	141 591 €

Aide aux travaux de rénovation (sous condition), locations.

CULTURE

Établissement d'Enseignement Artistiques, Réseau Lecture publique, Saison Spectacle vivant

Fonctionnement :	Investissement :
1 524 430 €	283 808 €

Espace Renazé avec une nouvelle école de musique et poursuite du projet des Orchestres à l'école.

ACTION SOCIALE

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Fonctionnement :	Investissement :
3 668 708 €	2 082 490 €

Ouverture d'un espace France Services à Renazé

SPORTS LOISIRS ET TOURISME

La Rincerie et l'Odysée

Fonctionnement :	Investissement :
1 864 790 €	454 677 €

Étude pour la réalisation d'un chemin PMR autour du plan d'eau de la Rincerie.

ENVIRONNEMENT

Ordures Ménagères, Eau et Assainissement

Fonctionnement :	Investissement :
9 364 150 €	13 881 190 €

Aménagement de la plateforme de la déchetterie de Craon, réhabilitation de l'usine d'eau de Loigné.

ÉCONOMIE

Derniers commerces, ateliers relais, ZA, emploi

Fonctionnement :	Investissement :
4 439 601 €	7 171 298 €

Rénovation du commerce de Simplé, création d'un nouvel atelier relais à Craon, agrandissement d'un atelier relais à Ballots, création de la ZA des Rues à Cossé, projet ZA Eiffel à Craon, aide aux entreprises.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

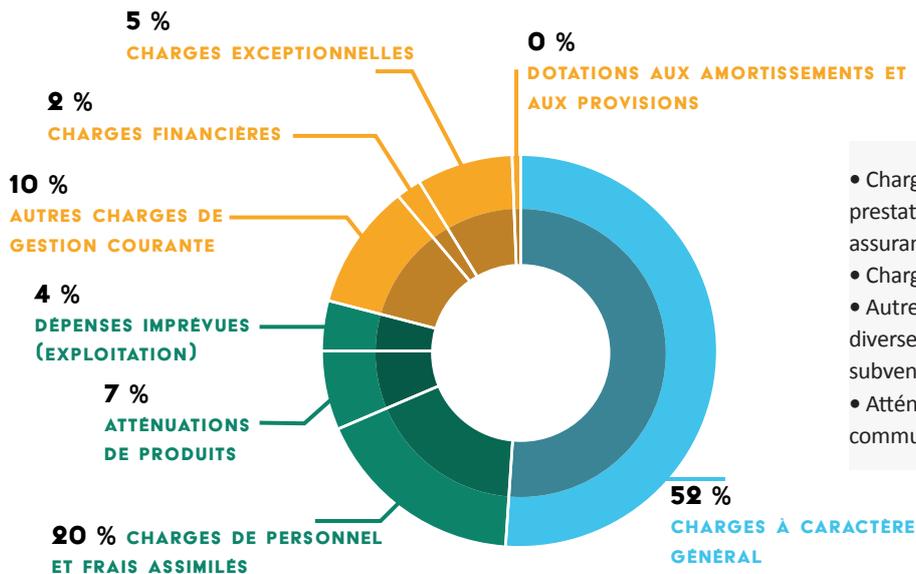
Voirie + contournement de Cossé-le-Vivien

Fonctionnement :	Investissement :
1 191 300 €	7 171 298 €

Réhabilitation des ouvrages d'art - gestion de la voirie et des sentiers.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus hors CIAS

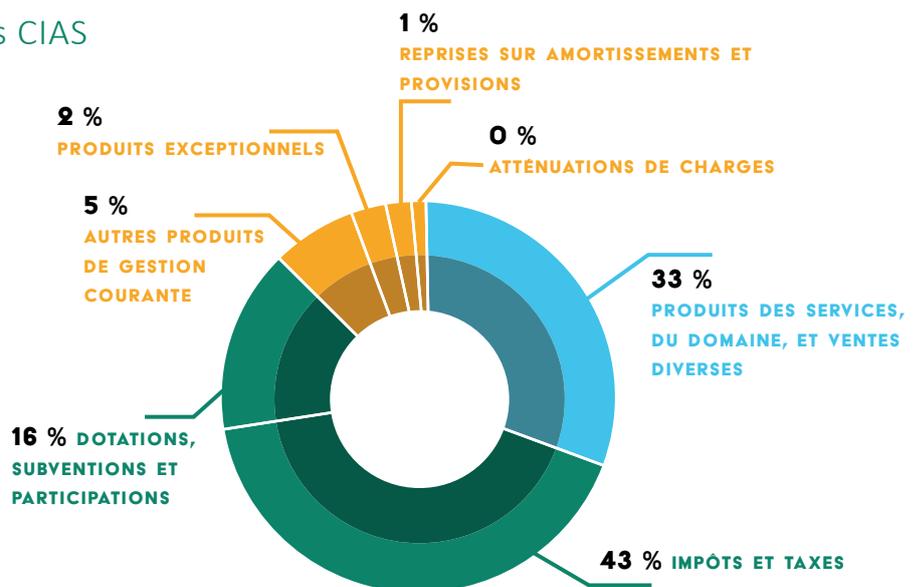


- Charges à caractère général (eau, électricité, prestation de service, voirie, maintenance, assurance,...) : **51,96%**
- Charges de personnel : **19,67%**
- Autres charges (indemnité des élus, contributions diverses (SDIS, Bassin de l'Oudon, Gal Sud Mayenne), subvention aux associations...) : **10,26%**
- Atténuations de produits (Reversement aux communes) : **7,10%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

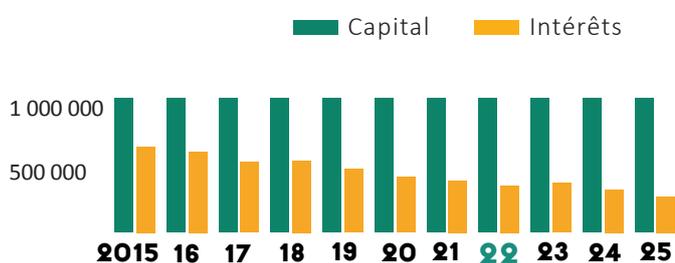
Tous budgets confondus hors CIAS

- Impôts, taxes et reversement des communes : **42,42%**
- Ventes de produits, facturation eau : **32,18%**
- Subventions (département, région, agence de l'eau) : **16,33%**
- Autres produits (loyers) : **5,03%**



ÉTAT DE LA DETTE

Tous budgets confondus- emprunts
2022 inclus



FISCALITÉ

- Cotisation foncière des entreprises : **25,22 %**
- Taxe d'habitation : **14,85 %**
- Taxe foncière bâti : **5,96 %**
- Taxe foncière non bâti : **8,53 %**
- Taxe d'enlèvement ordures ménagères : **12,80 %**

PIERS FACCINI - *Shapes of the fall*
sam. 14 janvier à 20h30



AZADI QUARTET
Cie Anaya
ven. 20 janvier à 20h30

À LA CROISÉE
DES CHEMINS
Mazarin & Alexis Horellou
ven. 3 février à 20h30



UN OcéAN D'AMOUR
Cie La Salamandre
ven. 10 mars à 20h30

LA MAGIE LENTE
Cie L'Idée du Nord
ven. 17 mars à 20h30



ÉTERNELS IDIOTS
Cie El Nucleo
ven. 31 mars à 20h30



LES HABILLEUSES
Cie ResNonVerba
mar. 4 avril à 18h

LA CONQUÊTE
Cie À
jeu. 25 mai à 20h



LE PETIT DÉTOURNEMENT
Cie La Poule
jeu. 13 avril à 20h



LA GRANDE SOIRÉE DES PETITES
FORMES - FALL-IN & LE JE+TU
sam. 13 mai à partir de 18h



CULTURE

Saison Spectacle vivant 22-23
02 43 09 19 89
culture@paysdecraon.fr
www.paysdecraon.fr



FRANCE PROFONDE
La Grosse Situation
jeu. 1^{er} juin à 20h



CLÔTURE DE SAISON :
CARRY-ON
Cie Presque Siamoises
sam. 10 juin à 16h